



ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT LOCAL DANS LE GLEBE ET AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT DU 170, AV. SECOND

Service des Travaux publics

Comité des transports
Le 3 avril 2013

Contexte

Le 28 juin 2010, le Conseil a demandé au personnel de;

« lancer un processus de DP pour la zone de stationnement, comprenant l'ajout de nouvelles places, située au 170, avenue Second et de faire rapport au Comité et au Conseil à chaque étape du processus. »

Objectifs de l'étude

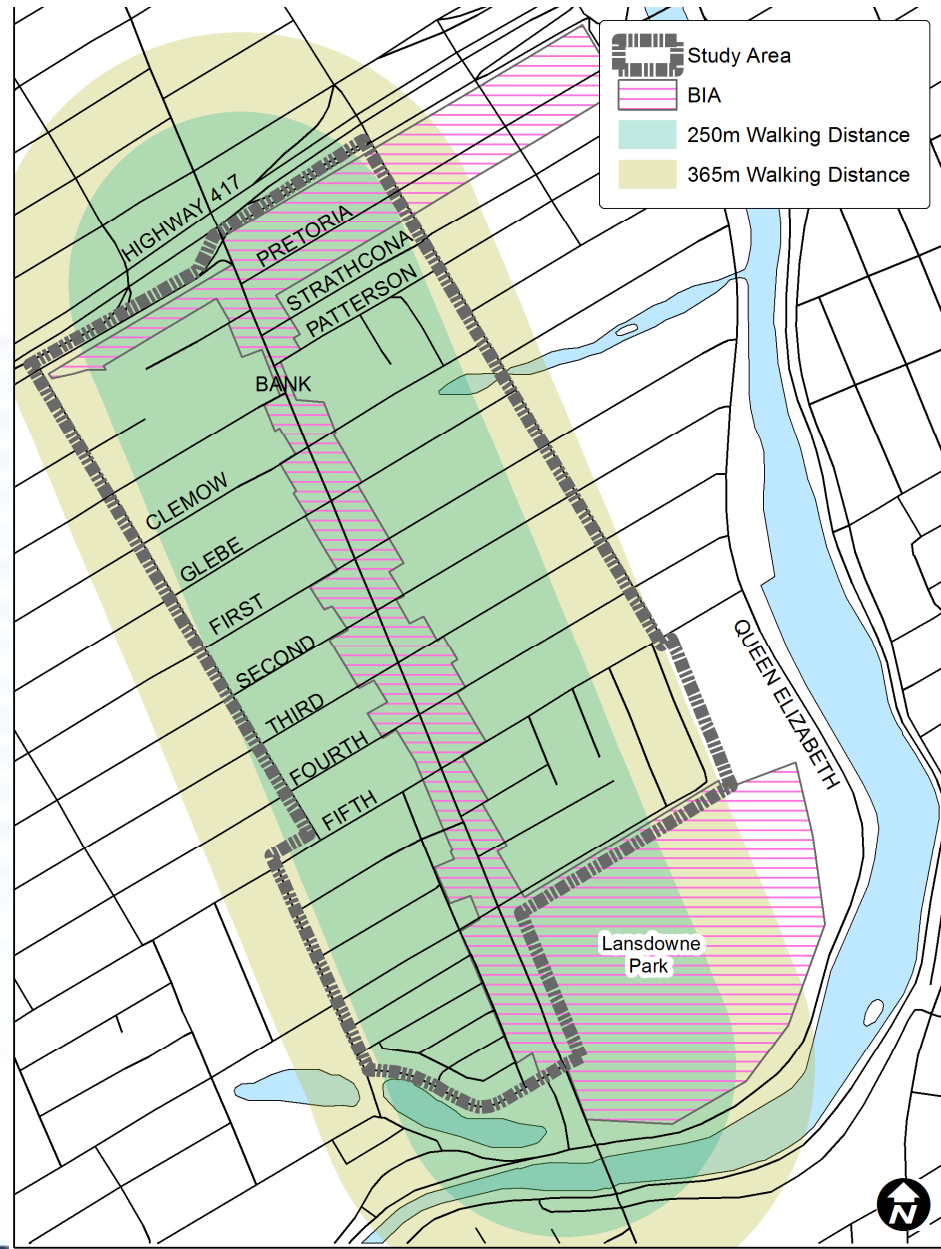
Évaluer l'offre et la demande actuels en matière de stationnement dans le Gleb et cibler les problèmes potentiels.

Évaluer les besoins en stationnement futurs.

Trouver des stratégies qui permettent de répondre aux besoins actuels et futurs en matière de stationnement.

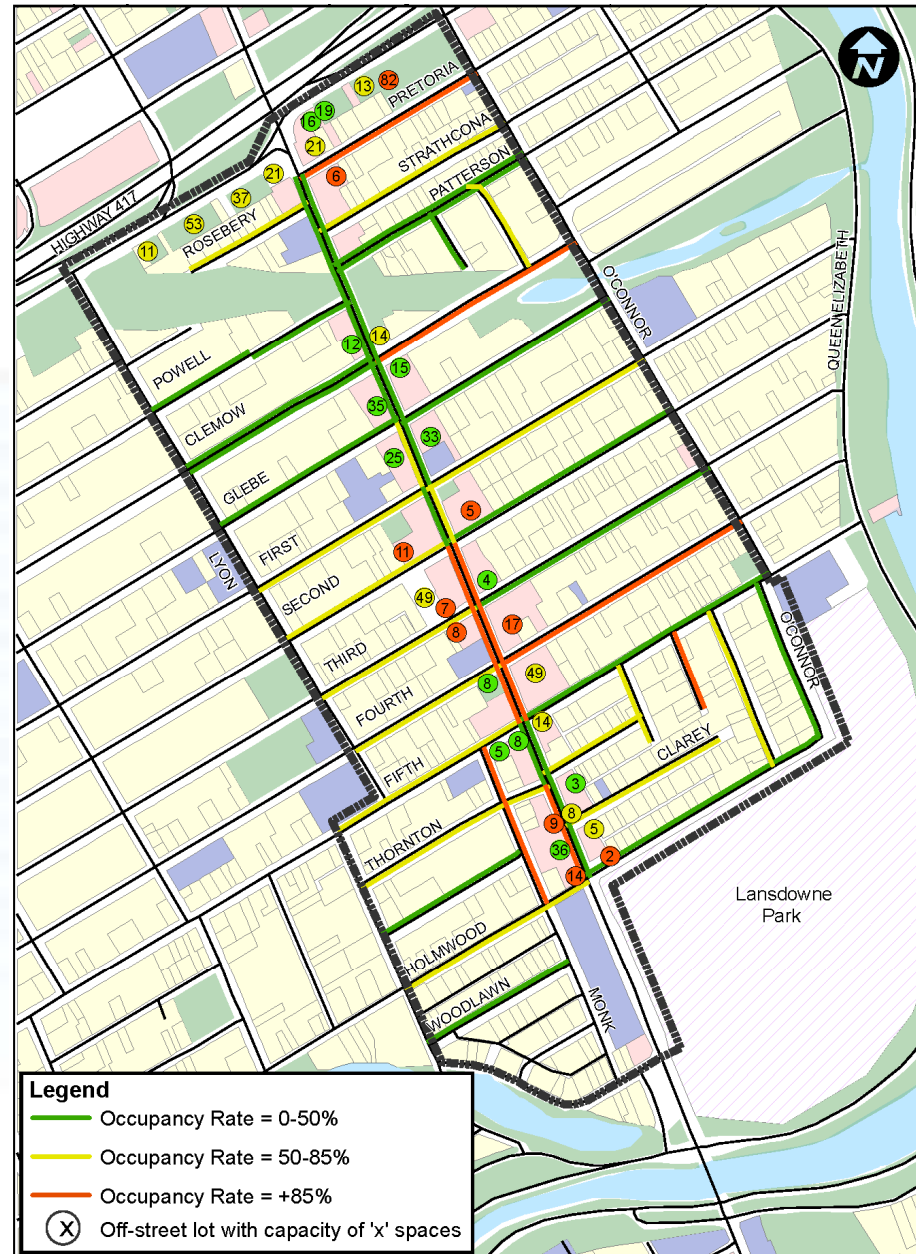
- Gestion et offre des places de stationnement;
- Mettre l'accent sur le parc de stationnement municipal situé au 170, avenue Second.

Secteur à l'étude



Taux d'occupation

Jeudi 13 h



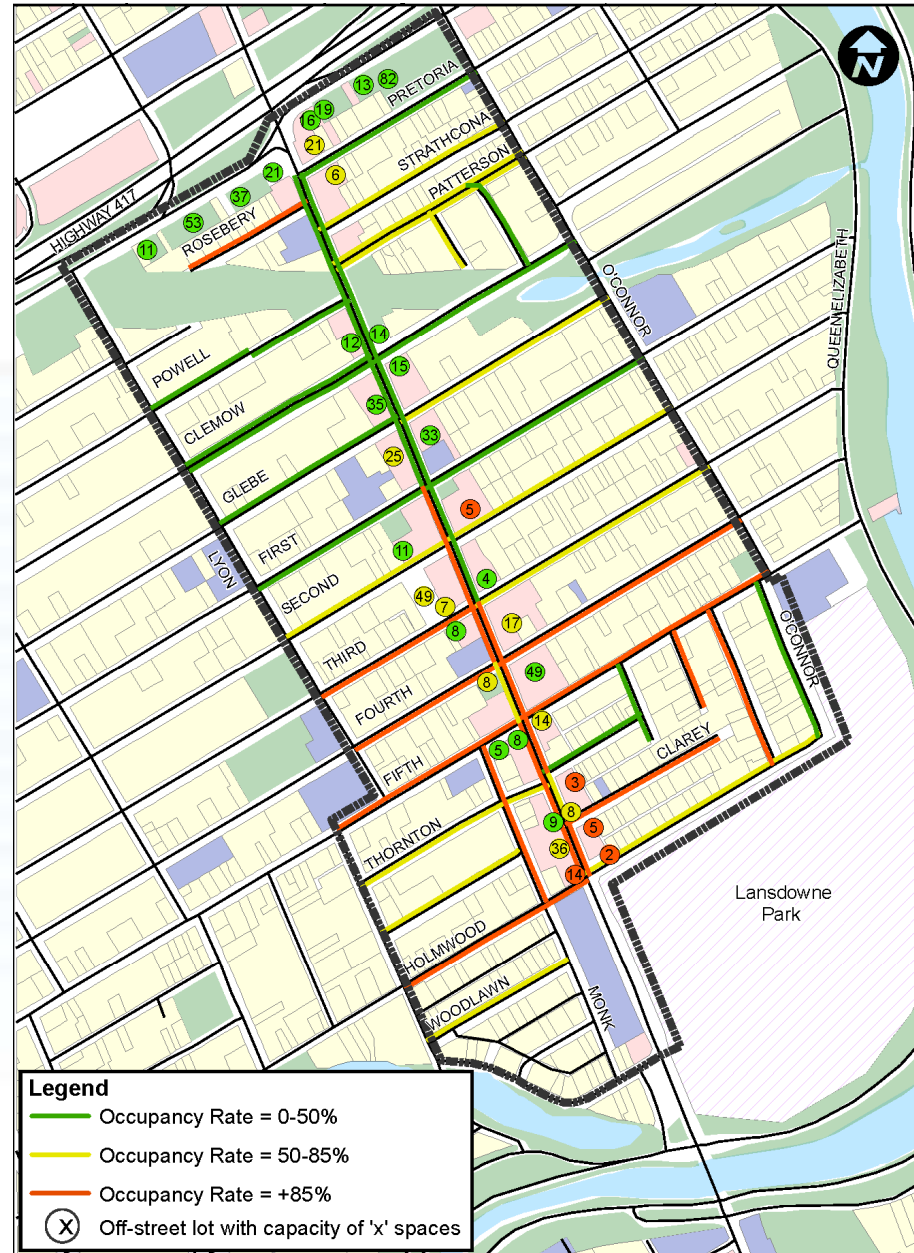
Taux d'occupation

Jeudi 19 h



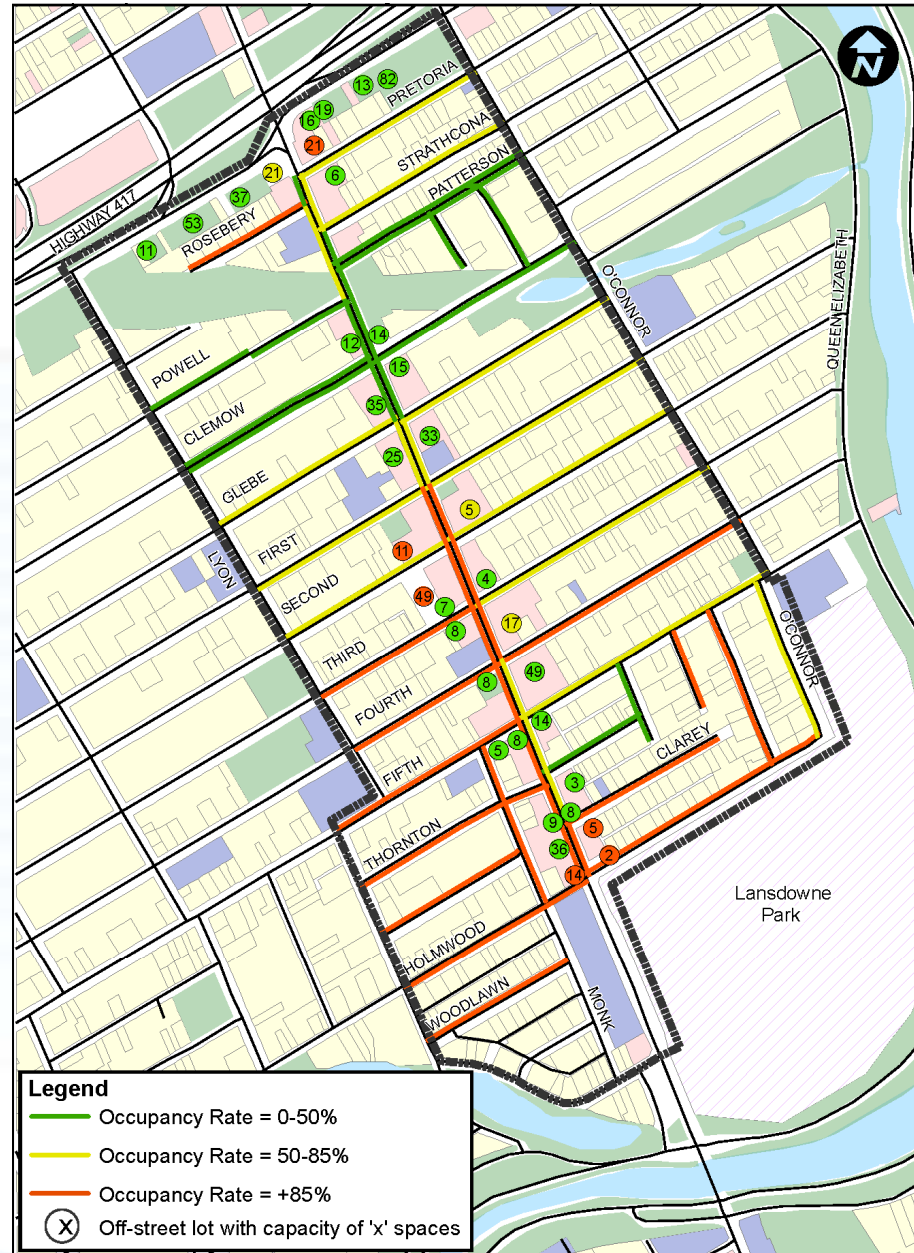
Taux d'occupation

Samedi midi



Taux d'occupation

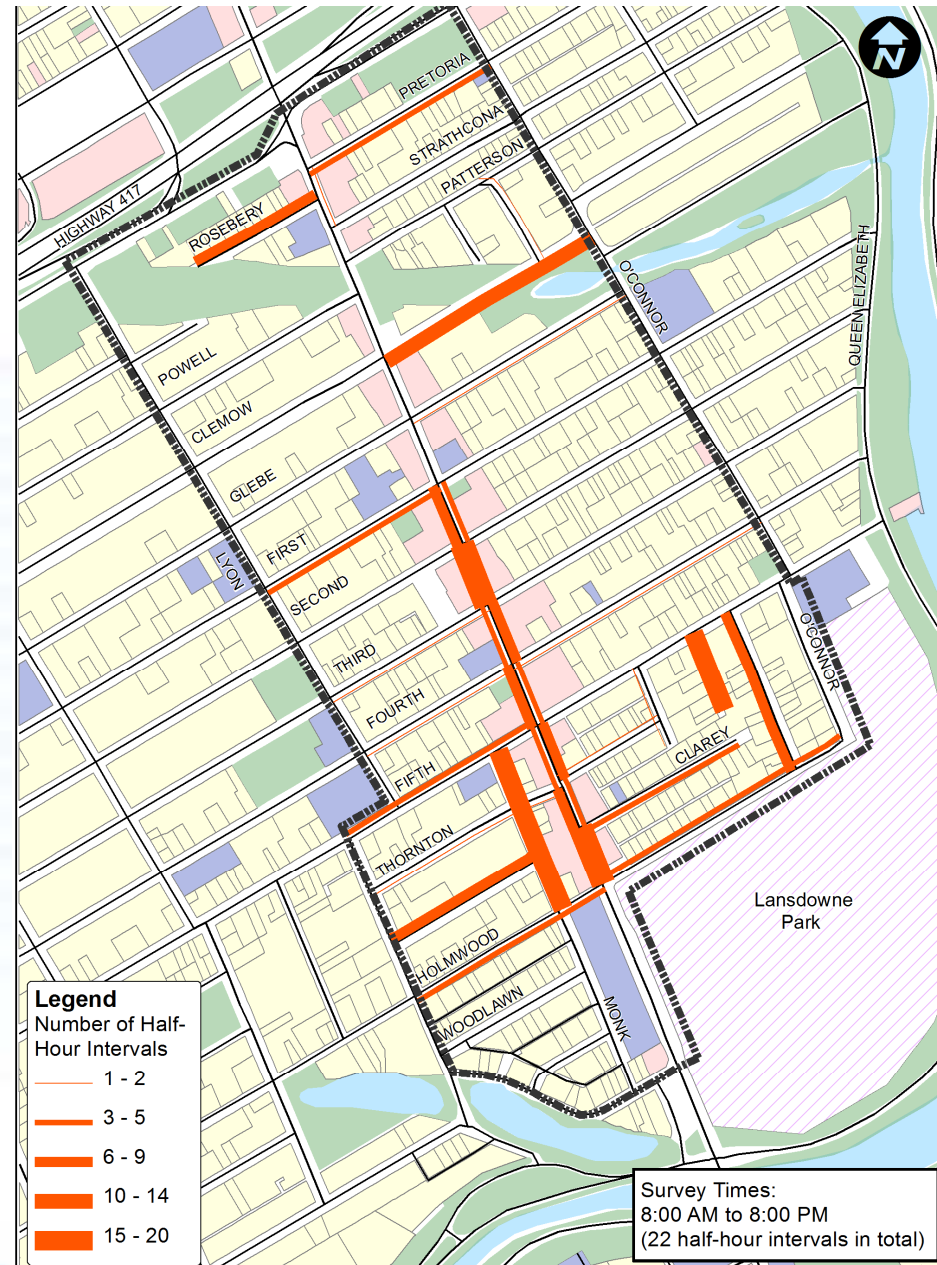
Dimanche midi



Période pendant laquelle l'occupation est supérieure à 85 %

Jeudi

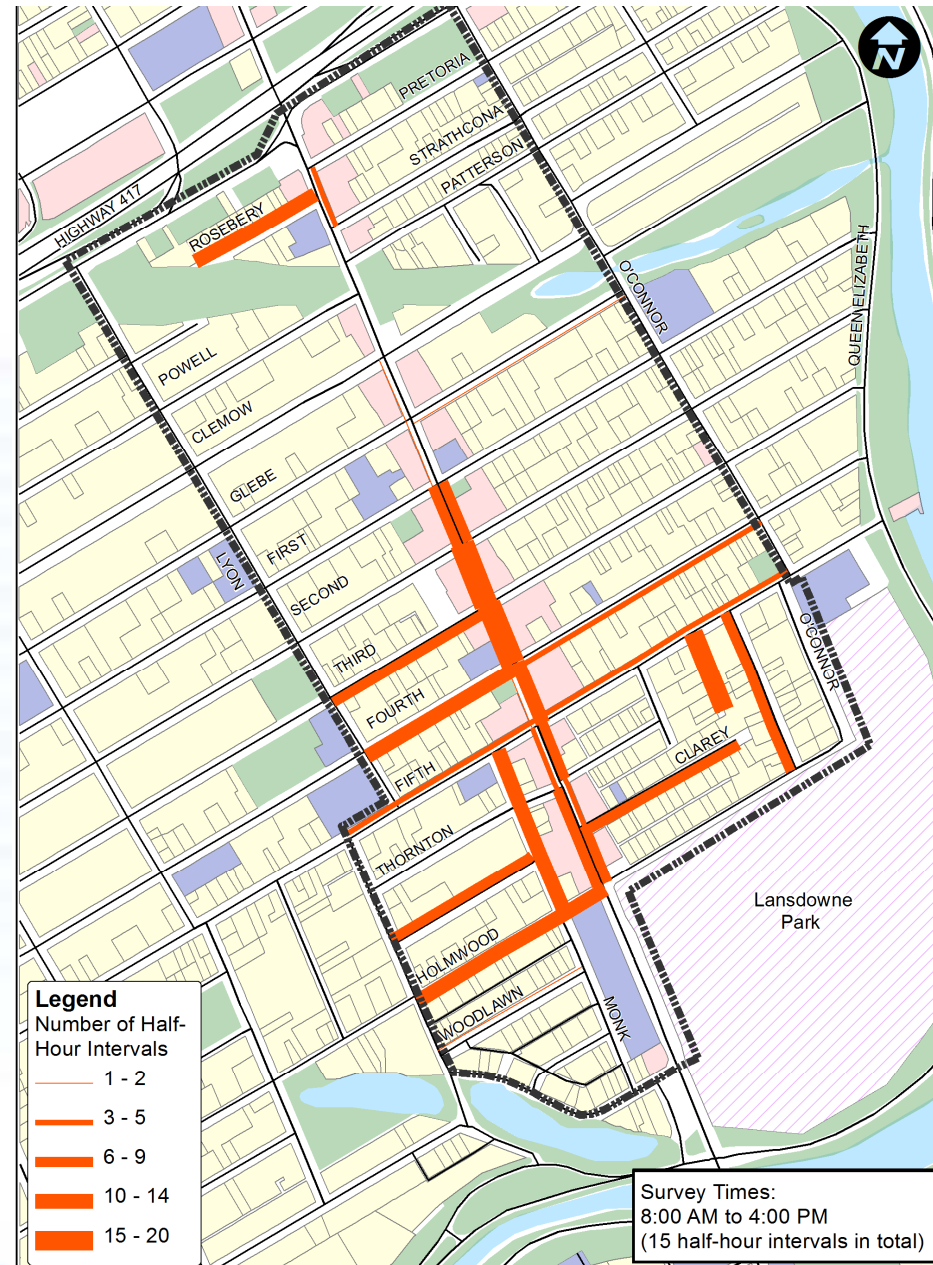
(8 h à 20 h)



Période pendant laquelle l'occupation est inférieure à 85 %

Samedi

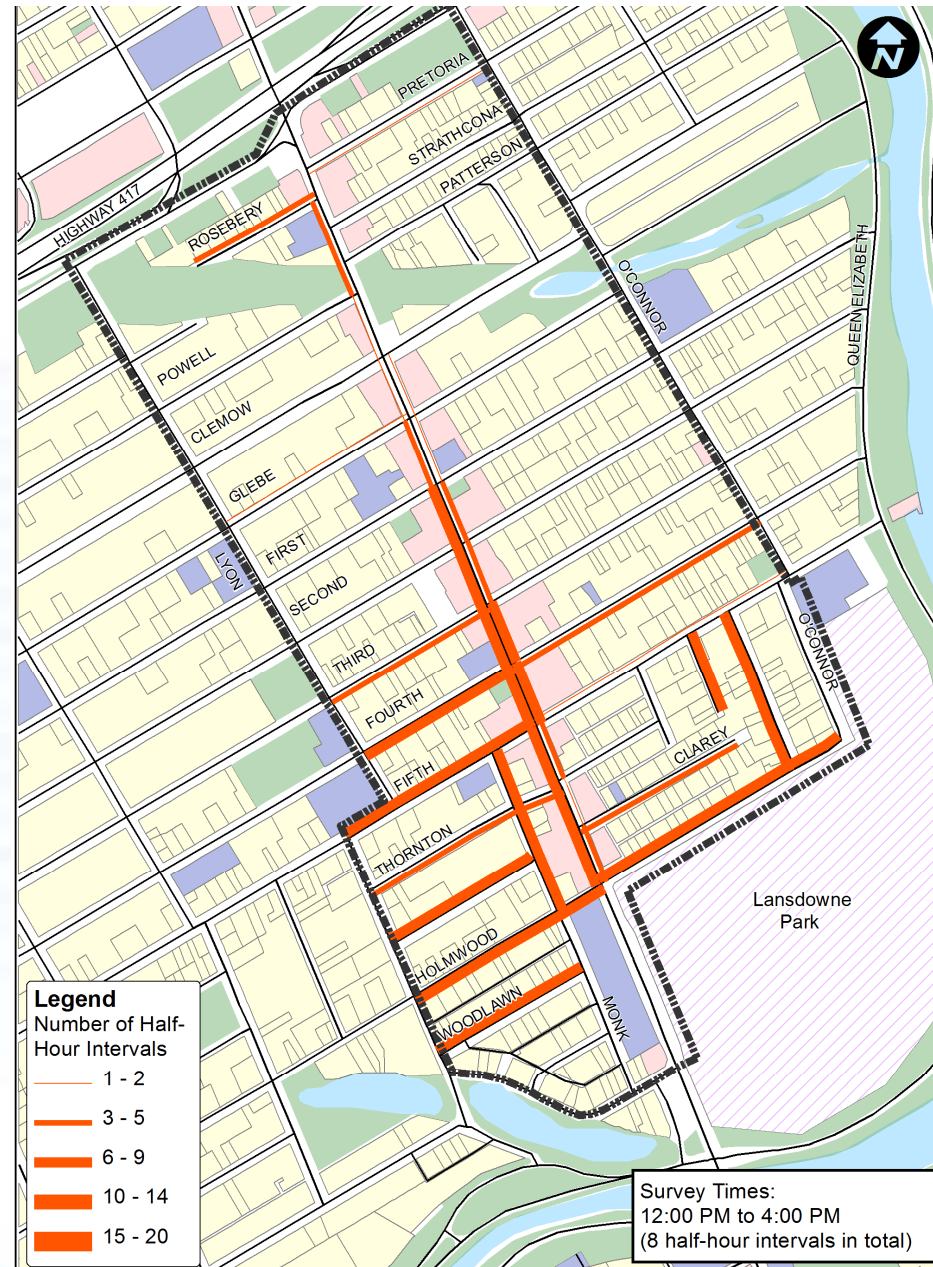
(8 h à 16 h)



Période pendant laquelle l'occupation est supérieure à 85 %

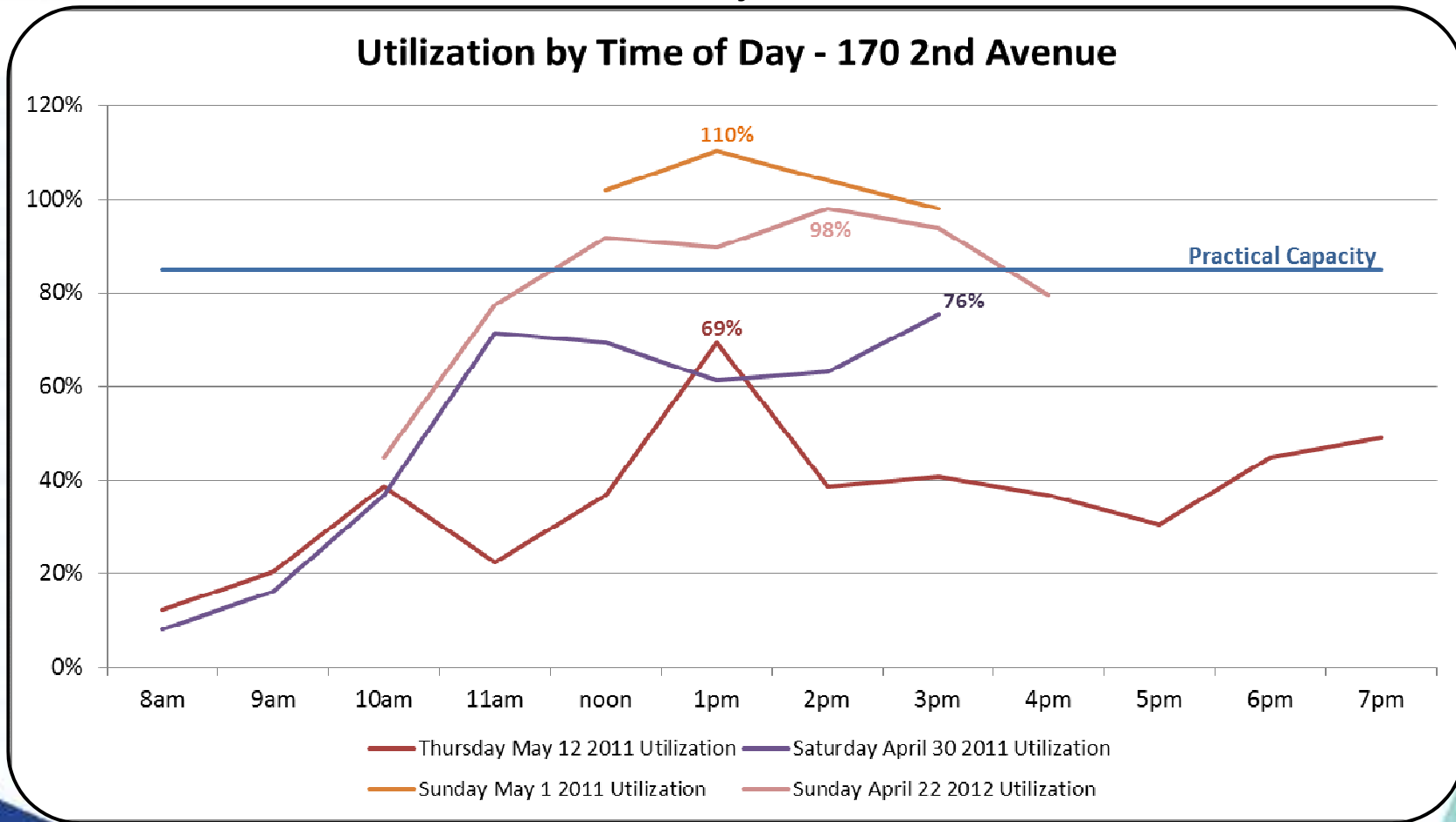
Dimanche

(midi à 16 h)



Parc du 170, avenue Second

Utilisation selon l'heure de la journée – 170. avenue Second

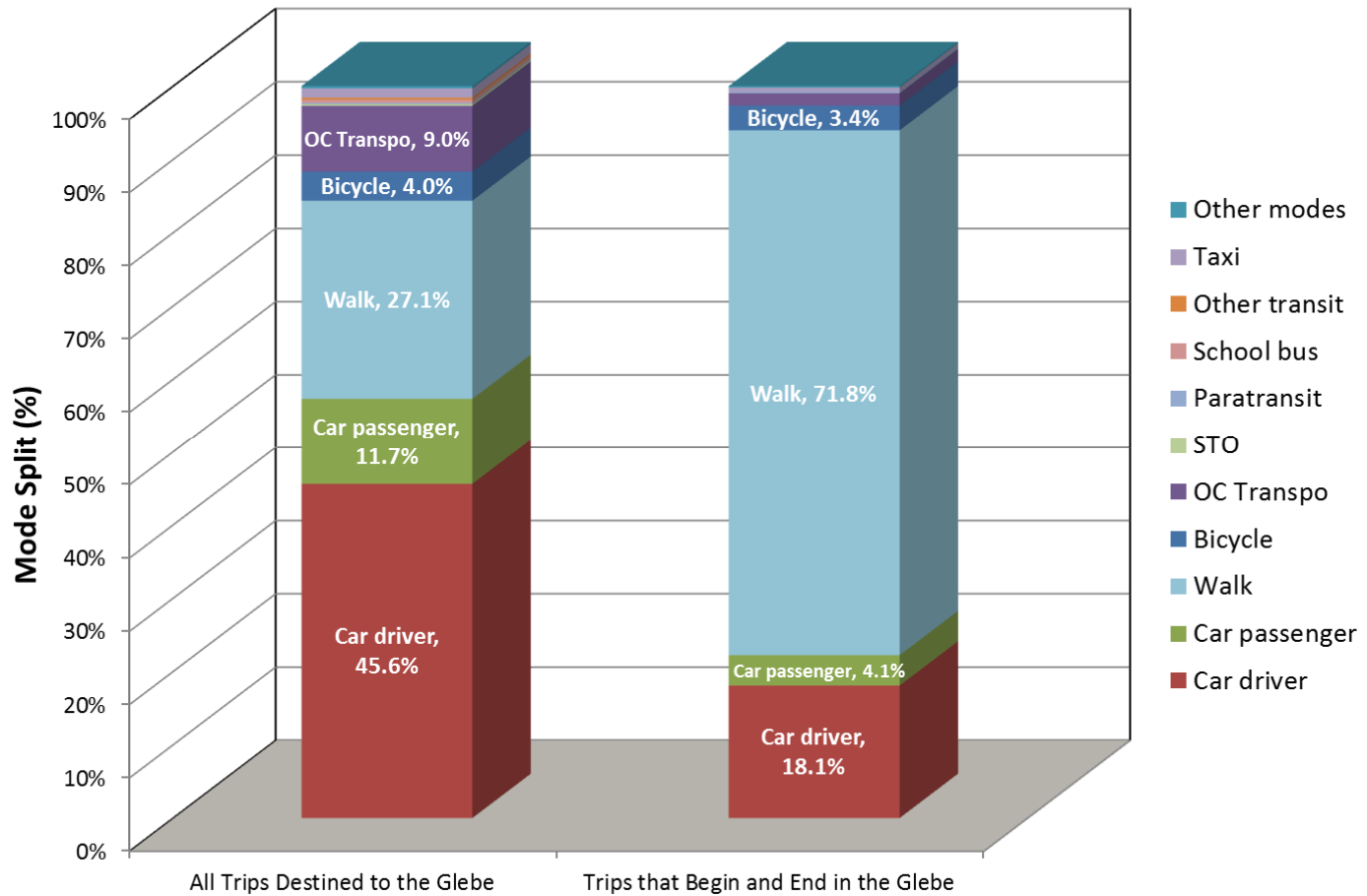


Utilisation le jeudi 12 mai 2011
Utilisation le dimanche 1^{er} mai 2011

Utilisation le samedi 30 avril 2011
Utilisation le dimanche 22 avril 2012

Tendances actuelles dans les déplacements

Mode Split for Daily Trips Destined to the Glebe



Facteurs influençant la demande en stationnement future

Croissance générale – Il y a peu de possibilités de densification dans le secteur à l'étude; d'ici 2031, la population devrait augmenter de 3,5 % et l'emploi de 2 %.

Réaménagement de Lansdowne - bien que le réaménagement du parc Lansdowne comprenne un volet commercial important, 1 100 espaces de stationnement seront offerts sur place, ce qui suffira à combler les besoins quotidiens.

Répartition modale – l'utilisation du transport en commun dans le Glebe devrait augmenter avec le temps, au fur et à mesure que des améliorations de service sont mises en œuvre.

Demande en stationnement future et projections concernant l'offre

Globalement, la demande en places de stationnement sur rue dans le secteur à l'étude au sud de l'avenue Glebe devrait augmenter de 3 % à 13 % d'ici 2031.

Si la croissance maximale est atteinte, le taux d'occupation générale atteindra un seuil d'utilisation de 86 % (c.-à-d. légèrement au-dessus de la capacité pratique) et il faudra agir rapidement.

Consultation auprès des parties concernées

Réunion des parties concernées

- Le 15 octobre 2012

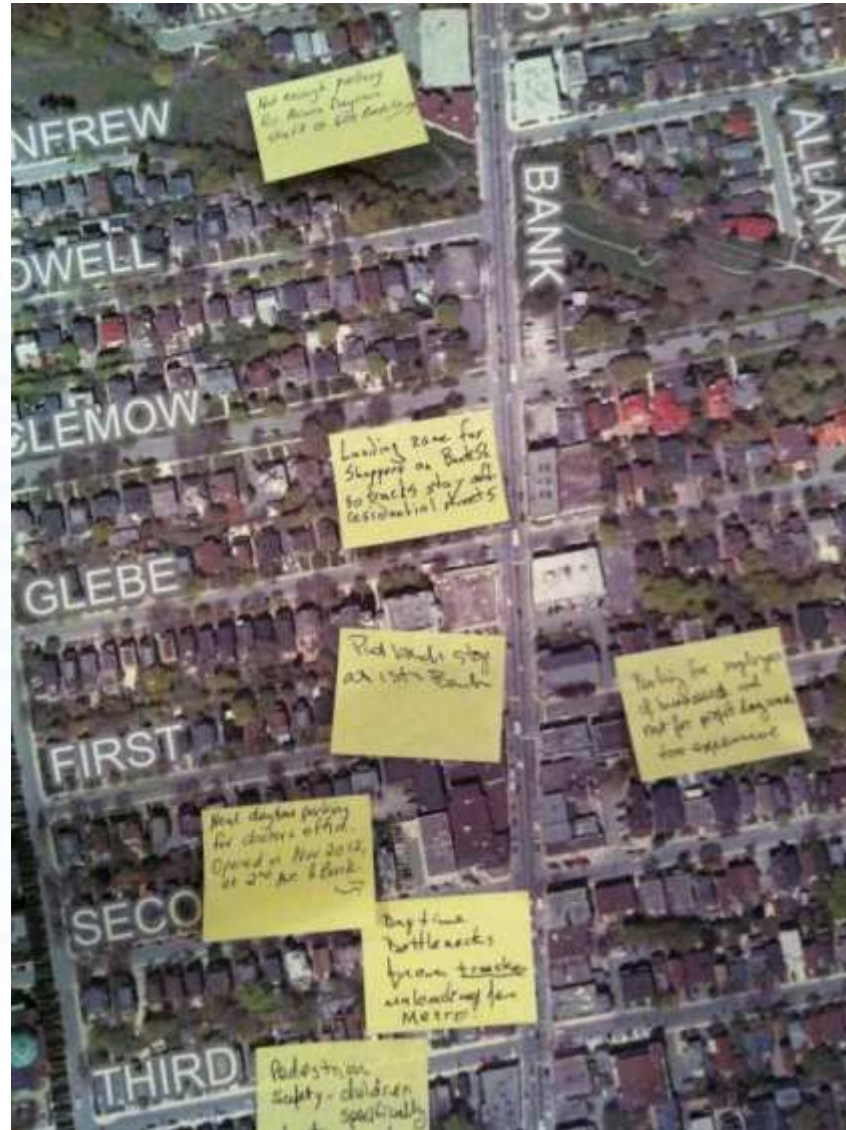
Réunion du Comité consultatif sur le transport pour Lansdowne-

Le 25 octobre 2012

Séance portes ouvertes

- Le 23 janvier 2013

- Plus de 80 feuilles de commentaires ont été présentées.



Énumération des problèmes

Manque de places disponibles sur certaines rues, à certaines heures.

Faible utilisation du stationnement sur la rue Bank, au nord de l'avenue Glebe, proportionnellement aux rues latérales adjacentes.

Manque d'espaces de stationnement réservés aux employés, aux bénévoles et aux visiteurs dans certains secteurs ou pour certaines institutions.

Frustration à l'égard du stationnement résidentiel pour des visiteurs, c.-à-d. disponibilité des places, limites de temps.

Énumération des problèmes

Manque d'uniformité dans les règlements sur le stationnement dans les rues résidentielles.

Préoccupations relatives aux zones de chargement et aux livraisons par camion.

Manque de cohérence dans la structure tarifaire de stationnement.

Demande en places de stationnement pour vélo de grande qualité et bien situées.

Incidence du réaménagement du parc Lansdowne.

Stationnement : boîte à outils

Nombre de places de stationnement;

Prix du stationnement;

Service de transport en commun;

Stationnement pour bicyclette;

Partage de véhicules / covoiturage / télétravail / GDT;

Application du règlement sur le stationnement;

Permis de stationnement sur rue;

Rajustement des règlements sur le stationnement en bordure de rue (jours, heures, durée);

Planification de la politique et de l'utilisation du sol (zonage, accord de plan d'implantation).

Recommandation no 1

Recevoir le rapport

Dans la mesure du possible, coordonner les tarifs de stationnement dans le secteur afin que tous les commerces soient sur un pied d'égalité.

En consultation avec l'association communautaire et les résidents, envisager un ajustement des durées permises de stationnement ou des restrictions dans certaines rues.

Envisager de réduire le tarif horaire au nord du secteur à l'étude.

Trouver un moyen de mieux coordonner les tarifs et les heures de stationnement dans les parcs de stationnement hors rue et avec les tarifs et les heures du stationnement sur rue.

Recommandation no 1

Recevoir le rapport

Travailler avec OC Transpo afin de promouvoir l'utilisation du transport en commun auprès des grands employeurs.

Déterminer les besoins en stationnement de vélo sur la rue Bank et ajouter des espaces au besoin.

Envisager la mise en place d'un programme de permis de stationnement pour visiteurs en passant par le Comité consultatif sur le transport à Lansdowne.

Continuer à surveiller régulièrement la situation du stationnement dans le Glebe.

Recommandation no 2

Établissement du prix selon le rendement

Demander au personnel d'examiner les avantages et les risques associés à la mise en œuvre d'un programme d'établissement de prix selon le rendement et de faire rapport au Comité.

Recommandation no 3

Lancement d'une demande de propositions (DP)

Demande de propositions portant sur des services architecturaux ainsi qu'une demande d'approbation de changement de zonage et du plan d'implantation du projet au 170, avenue Second.

En fonction des résultats de l'Étude sur le stationnement local, les besoins en stationnement associés à la structure pourraient être atteints en 2031. Compte tenu de la directive donnée par le Conseil qui a demandé de lancer le processus de DP, il faut reconnaître qu'il y a des avantages qui correspondent aux objectifs de la Stratégie municipale de gestion du stationnement et, compte tenu de l'appui des personnes concernées et de la disponibilité du budget, le personnel recommande d'aller de l'avant avec le projet.

Recommandation no 4 Transfert de fonds

Le Plan d'activités pour 2013 de la Direction de l'exploitation et de l'entretien des stationnements approuvé par le Conseil a accordé une somme de 8 millions de dollars pour financer le nouveau garage de stationnement.

Afin de commencer la construction en janvier 2014 et de la terminer avant l'ouverture du parc Lansdowne, les fonds doivent être virés du Fonds de réserve pour le stationnement au compte d'immobilisations pour qu'ils soient disponibles à l'étape de l'appel d'offres en septembre 2013.